

Surveillance sanitaire

Bulletin hebdomadaire – Semaine 2024-28. Date de publication : 17 juillet 2024

ÉDITION Corse

SOMMAIRE

Dengue, chikungunya, Zika	p.2
<i>Surveillance des cas importés et autochtones</i>	
Canicule	p.4
<i>Surveillance biométéorologique, vigilances météo, surveillance sanitaire</i>	
Mortalité	p.7
<i>Mortalité tous âges et 75 ans et plus</i>	
Actualités	p.8

Points clés de la semaine 2024-28

Arboviroses

Dengue : deux cas importés identifiés depuis le 1^{er} mai 2023 en Corse.

Canicule

Pas d'épisode de canicule en cours en Corse. Un début de vigilance jaune est attendu pour demain midi dans les deux départements.

Pollens

L'impact sanitaire prévisionnel des pollens sur l'ensemble de la région est moyen, dû à la présence d'un risque faible sur 5 types de pollens différents (source : RNSA).

Plus d'informations : [carte du risque d'allergie aux pollens](#)

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 17/07/2024

Depuis le 1^{er} mai 2023, 832 cas importés de dengue, 6 de chikungunya et 3 de Zika ont été diagnostiqués en France hexagonale.

En Corse, 2 cas importés de dengue ont été confirmés. Par ailleurs, aucun cas importé de chikungunya et aucun de Zika n'a été confirmé.

Situation au niveau national : [données de surveillance 2024](#)

Tableau 1 : Cas importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 17/07/2024)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	114	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	27	0	0
Bretagne	50	0	0
Centre-Val de Loire	38	0	0
Corse	2	0	0
Corse-du-Sud	2	0	0
Haute-Corse	0	0	0
Grand Est	58	0	0
Hauts-de-France	49	1	0
Île-de-France	143	2	3
Normandie	52	0	0
Nouvelle-Aquitaine	72	1	0
Occitanie	77	1	0
Paca	103	0	0
Pays de la Loire	47	1	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

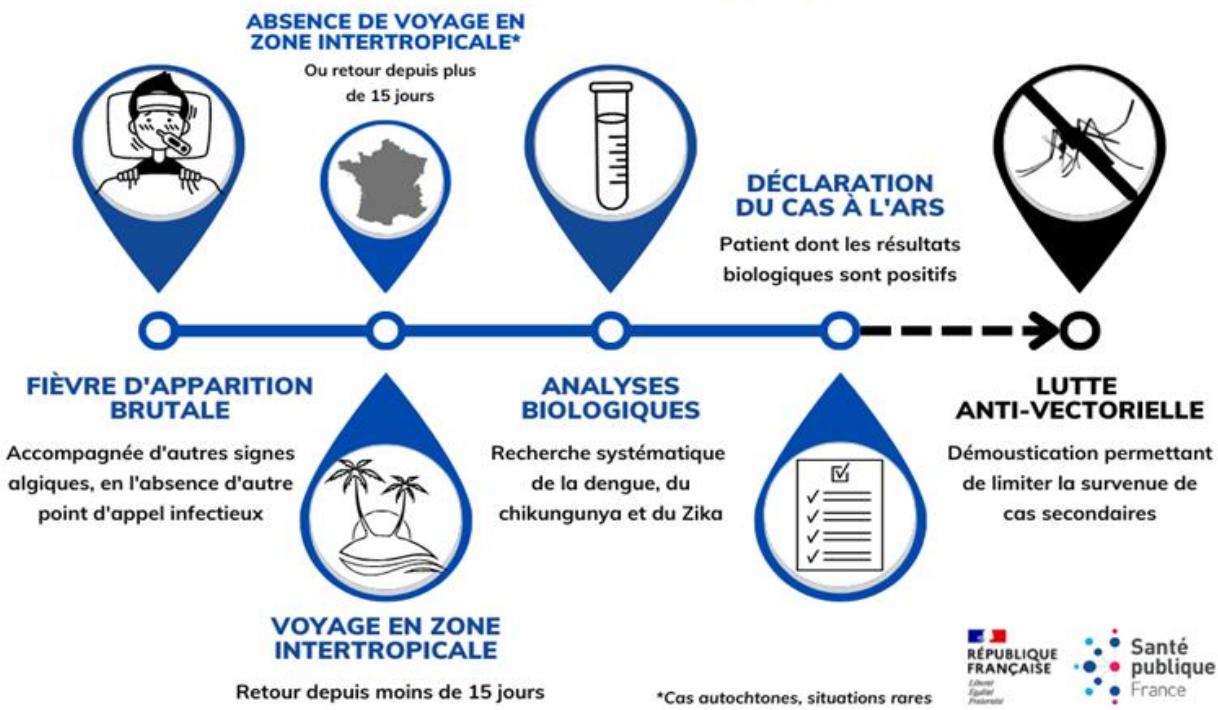
Dispositif de surveillance renforcée – du 1^{er} mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- Surveillance de la [dengue](#), du [chikungunya](#) et du [Zika](#) – Dossiers thématiques de Santé publique France
- [Surveillance dans la région](#) – Dossier thématique de l'ARS
- [Lutte anti-vectorielle](#) – Dossier thématique de l'ARS

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Tél : 04 95 51 99 98
Fax : 04 95 51 99 12
Mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr

ARS Corse

Quartier Saint Joseph, CS 13003
20700 Ajaccio Cedex 9



PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉCEPTION DES SIGNALS

Canicule

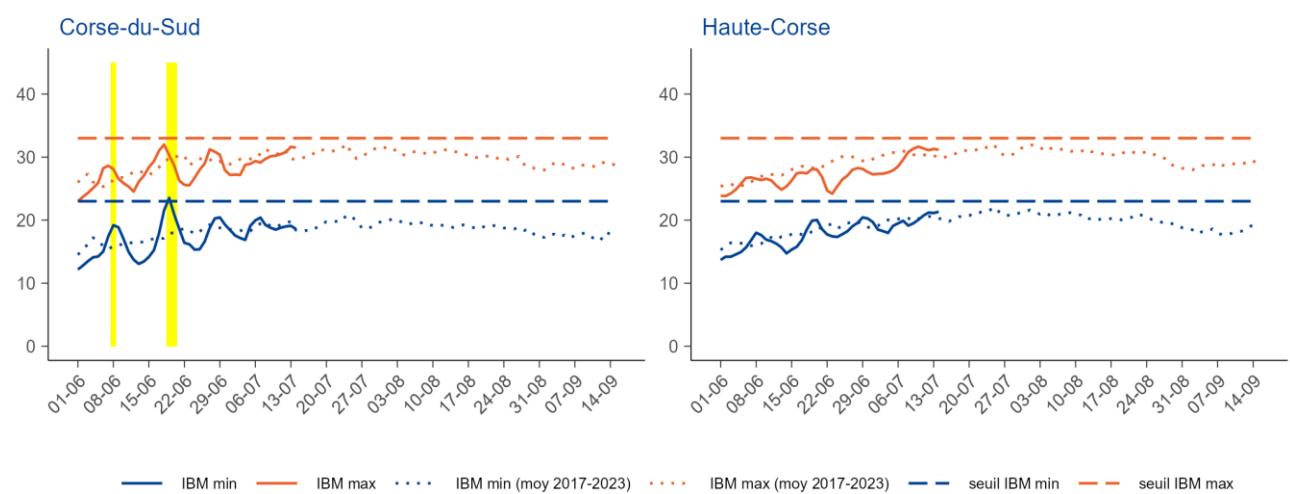
Données biométéorologiques et vigilances

Synthèse de la semaine 2024-28

Pas d'épisode de canicule en cours en Corse. Un début de vigilance jaune est attendu pour demain midi dans les deux départements.

Situation au niveau national : [Météo France](#)

Figure 1 : Indices biométéorologiques (IBM) minimaux et maximaux observés et vigilances canicule en Corse (point au 16/07/2024)



Source : Météo France. Exploitation : Santé publique France.

Données sanitaires

Synthèse de la semaine 2024-28

L'activité des urgences pour des pathologies liées à la chaleur a légèrement est stable en S28. Elle reste inférieure aux valeurs attendues. Le pourcentage de passage pour malaises (non spécifiquement liés à la chaleur) est en hausse depuis la S26.

Aucun diagnostic de « coup de chaleur et déshydratation » n'a été effectué en S28 par l'association SOS Médecins d'Ajaccio.

Les pourcentages d'évolution sont à interpréter avec précaution au vu des faibles effectifs.

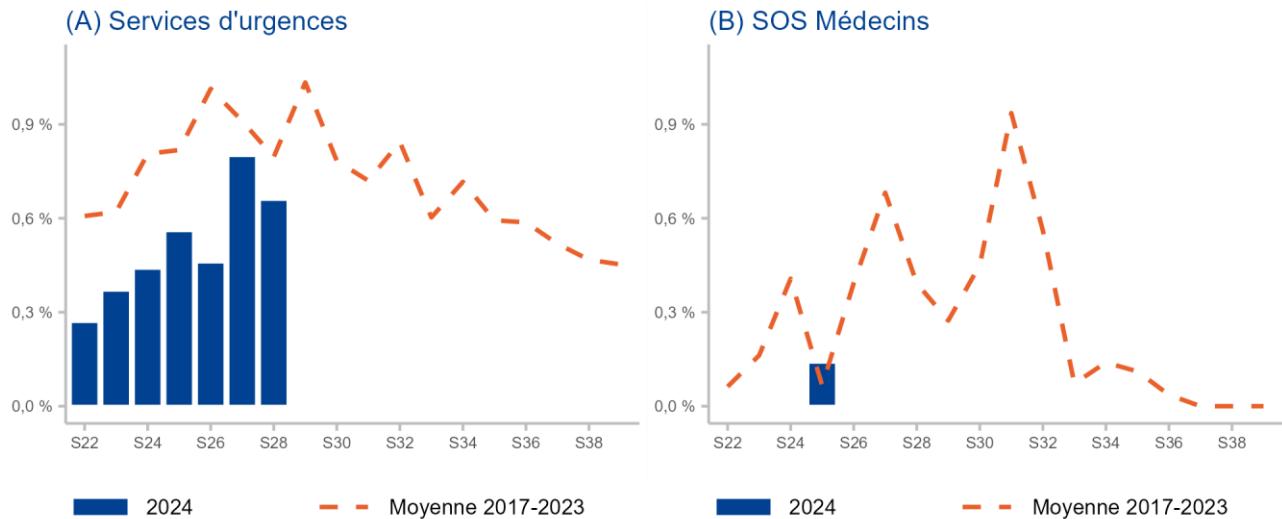
Situation au niveau national : [cliquez ici](#)

Tableau 1 : Données de la surveillance syndromique des pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 16/07/2024)

SERVICES DES URGENCES	S26	S27	S28	Variation (S/S-1)
Tous âges				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	11	21	18	-14 %
% par rapport au nombre total de passages codés	0,5	0,8	0,7	-0,1 pt
- déshydratation	4	14	6	-57 %
- coup de chaleur	0	3	4	+33 %
- hyponatrémie	7	4	8	+100 %
Nombre d'hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	7	7	10	+43 %
% d'hospitalisations par rapport au nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	63,6	33,3	55,6	+22,3 pts
Nombre de passages pour malaise	91	117	141	+21 %
% par rapport au nombre total de passages codés	3,8	4,4	5,2	+0,8 pt
75 ans et plus				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	4	4	7	+75 %
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	36,4	19,0	38,9	+19,9 pts
Nombre de passages pour malaise	27	33	32	-3 %
% par rapport au nombre total de passages pour malaise	29,7	28,2	22,7	-5,5 pts
ASSOCIATIONS SOS MEDECINS				
Nombre de consultations pour diagnostic de coup de chaleur et déshydratation	0	0	0	NC
% par rapport au nombre total de consultations codées	0,0	0,0	0,0	+0,0 pt

Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Passages aux services d'urgences (A) et consultations SOS Médecins (B) pour pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 16/07/2024)



Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Surveillance de la canicule en France

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), **veille saisonnière** déclenchée automatiquement du 1^{er} juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), **pic de chaleur** ou épisode persistant de chaleur ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), **canicule**. Période de chaleur intense pour laquelle les indices biométéorologiques (IBM) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), **canicule extrême**. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Pour en savoir plus sur la surveillance, les enjeux, les actualités : [Santé publique France – Fortes chaleurs, canicule](#)

Indices biométéorologiques

L'alerte (passage en niveau **orange**) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBM_n) et maximum (IBM_x) dépassent les seuils établis de températures pour ce département. Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

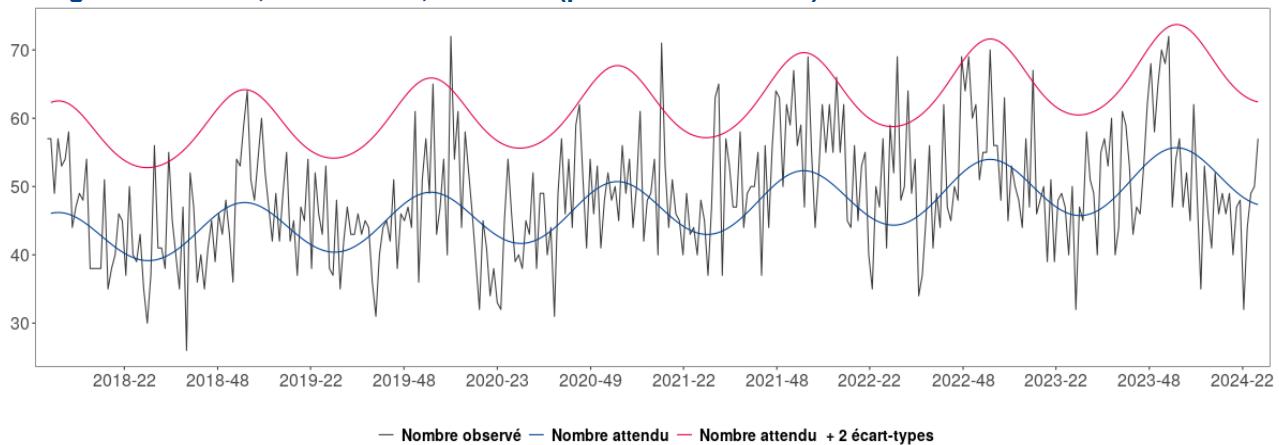
Mortalité toutes causes

Synthèse – Semaine 27

Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car trop incomplètes.

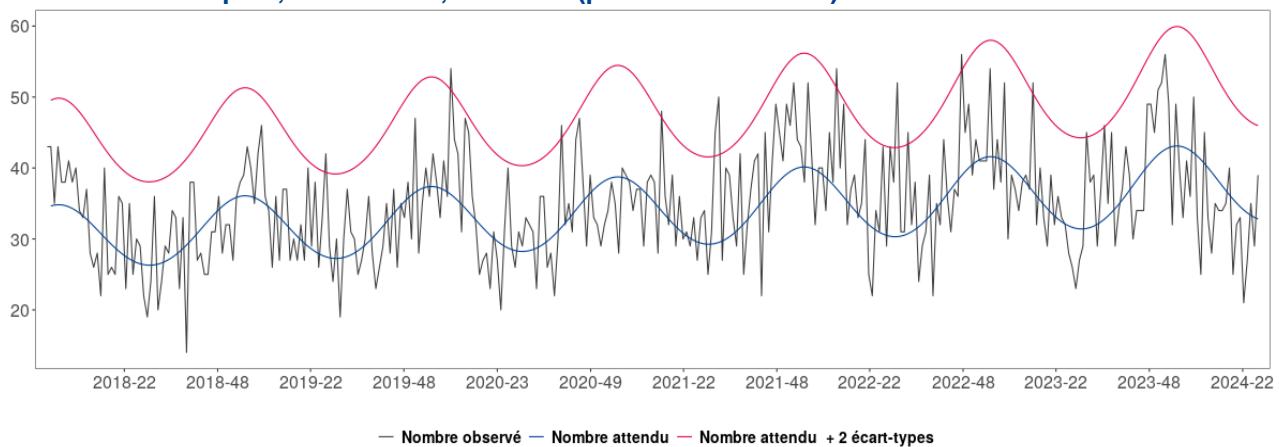
Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional.

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2017 à 2024, en Corse (point au 17/07/2024)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2017 à 2024, en Corse (point au 17/07/2024)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 %. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen Euromomo. Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Ce modèle, développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo, est utilisé par 19 pays européens.

Actualités

- **Baignades : à tous les âges, il y a des risques !**

En ce début de période estivale, Santé publique France rappelle les gestes simples à adopter par tous pour se baigner en toute sécurité, et met à disposition des outils de communication pour les professionnels de santé.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Surveillance des noyades durant l'été 2024. Point au 12 juillet 2024.**

Entre le 1^{er} juin et le 3 juillet 2024, 221 noyades ont été recensées en France dont 69 décès.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Santé publique France publie son rapport annuel 2023.**

Notre rapport annuel 2023 vient de paraître. Retrouvez les événements qui se sont déroulés tout au long de l'année et qui soutiennent les axes majeurs de Santé publique France : l'ouverture, l'expertise et l'innovation.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Jeux olympiques et paralympiques 2024.**

Retrouvez sur notre site internet toute l'information sur la mobilisation de Santé publique France dans le cadre des JOP2024, les ressources mises à disposition des professionnels de santé ainsi que les bulletins de surveillance nationaux et régionaux

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n°13 (9 juillet 2024).**

- Bilan de la surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika en France hexagonale en 2023 ;
- Mortalité des agents et ex-agents de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) entre 1980 et 2012.

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, le Samu, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le réseau Sentinelles réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des prélevements salivaires.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en **Corse**.

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche

Inserm

MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ
Santé publique France



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédacteur en chef : Florian FRANKE

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 17 juillet 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 9 pages, 2024.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 17 juillet 2024

Contact : paca-corse@santepubliquefrance.fr